

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL
JEAN-SÉBASTIEN MÉNARD C-185 6316 js.menard@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES

À remplir par les étudiants et les étudiantes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL
Véronique Fortin C-185 6609 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT ET DE L'ÉTUDIANTE

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé et de la diplômée en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils et elles auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils et elles auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs et de bonnes lectrices d'œuvres littéraires et ils et elles auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils et elles auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur ou l'autrice a eu recours et à en saisir les effets. Ils et elles seront ainsi devenus des lecteurs et des lectrices sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils et elles auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils et elles seront devenu(e)s des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils et elles auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs ou sujets lectrices et comme êtres humains. Ils et elles auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains et les écrivaines qu'ils auront rencontré(e)s. Ils et elles auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils et elles auront lues. Confronté(e)s aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils et elles auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils et elles auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils et elles auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains et d'écrivaines qui en font un usage inusité et original. Bref, ils et elles seront devenu(e)s des sujets lecteurs ou des sujets lectrices et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils et elles auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Analyser en référence à leur contexte culturel, et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre.

Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Molière, *Le malade imaginaire*, Montréal, Erpi, 2007 (France, 1673).
- Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Flammarion, 2012 (France, 1782).
- Gogol, *Nouvelles de Pétersbourg*, Paris, Folio, 1998 (Russie, 1843).
- Pilote, Carole, *Guide littéraire*, Montréal, Beauchemin, 2007.
- Un dictionnaire français, un Bescherelle et une grammaire française.
- Textes distribués en classe.

MÉDIAGRAPHIE

Les ouvrages :

Angenot, Marc, Bessière, Jean, Fokkema, Douwe et Kushner, Eva, sous la direction de. *Théorie littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

Barsky, Robert F. *Introduction à la théorie littéraire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1997.

Barthes, Roland. *S/Z*, Paris, Seuil, 1970.

Cerquiglini, Bernard. *Petites chroniques du français comme on l'aime*, Paris, Larousse, 2012.

Chenier, Jean-François. *Anthologie de la littérature, du Moyen Âge à 1850*, Saint-Laurent, Erpi, 2007.

Darcos, Xavier. *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1992.

Lagarde, André, et Michard, Laurent. *Moyen Âge*, Paris, Bordas, 1968.

- *XVIe siècle*, Paris, Bordas, 1967.
- *XVIIe siècle*, Paris, Bordas, 1967.
- *XVIIIe siècle*, Paris, Bordas, 1967.
- *XIXe siècle*, Paris, Bordas, 1967.

Lapointe, Monique. *Anthologie de la littérature : du romantisme à aujourd'hui*, Saint-Laurent, Erpi, 2008.

Pilote, Carole. *La méthodologie de l'analyse littéraire et du commentaire composé*, Laval, Études Vivantes, 2000.

Pompidou, Georges. *Anthologie de la poésie française*, Paris, Hachette, 1961.

Reboul, Olivier. *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

Riffaterre, Michael. *Sémiotique de la poésie*, traduit de l'anglais par Jean-Jacques Thomas, Paris, Seuil, 1983 [1978].

Thérien, Céline. *Anthologie de la littérature d'expression française, Tome 1 : des origines au romantisme*, Montréal, CEC, 2006.

- *Anthologie de la littérature d'expression française, Tome 2 : du réalisme à la période contemporaine*, Montréal, CEC, 2005.

- *L'Abrégé : notions littéraires, lecture, écriture*, Montréal, CEC, 2010.

Veyne, Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

Les sites Web :

- Alloprof : <http://www.alloprof.qc.ca>
- Antidote : <https://www.antidote.info/fr/>
- Centre collégial de développement de matériel didactique : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>
- Francomane : <http://francomane.ccdmd.qc.ca>
- L'Académie française : <https://www.academie-francaise.fr/>
- L'analyse littéraire :
 - L'analyse littéraire : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/l-analyse-litteraire-la-dissertation-f1120>
 - Préparer une analyse : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/trucs-pour-preparer-une-analyse-litteraire-diss-f1577>
 - Guide méthodologique : <https://guidemethodologie.cstjean.qc.ca/index.php/lire-et-rediger-un-texte/lire-un-texte-strategies-de-lecture>
- L'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx>
- La Banque de dépannage linguistique : <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>
- Le conjugueur du Nouvel Observateur : <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/>
- Le Cyberprof : <http://www.cyberprofesseur.com/>
- Le dépanneur linguistique : <https://www.collegemv.qc.ca/depanneur-linguistique/accueil>
- Le dictionnaire Usito : <https://usito.usherbrooke.ca/>
- Le grand dictionnaire terminologique : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>
- Le Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Le Multidictionnaire : <https://www.multidictionnaire.com/>
- Le Plan F : <https://bibliotheque.cstjean.qc.ca/plan-f>
- Le Robert en ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com/>
- Les courants littéraires : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-courants-litteraires-f1612>
- Les figures de style : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_figuresdestyle.aspx

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Dans ce cours, les étudiants et les étudiantes apprendront à reconnaître et à analyser le propos d'un texte ainsi qu'à le situer dans son époque et dans le courant littéraire auquel il appartient. Ils et elles apprendront également à repérer et à étudier les thèmes d'un texte ainsi que les procédés stylistiques utilisés par l'auteur ou l'autrice et leurs effets. Ils et elles apprendront aussi à faire des liens entre le propos du texte, le contexte sociohistorique, le courant littéraire, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. Ce faisant, ils et elles apprendront donc à expliquer les textes à l'étude et à comprendre leur importance et leur pertinence. Enfin, ils et elles apprendront à élaborer des plans de rédaction et à formuler ainsi qu'à organiser leurs idées dans des textes d'au moins 700 mots cohérents (introduction, développement, conclusion), bien structurés et bien écrits (utilisation appropriée des éléments d'analyse ; pertinence des exemples choisis ; organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux ; précision et richesse du vocabulaire ; respect du registre de langue approprié, respect des règles de présentation d'une production écrite ; respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation). Dans ce contexte, ils et elles se familiariseront avec des stratégies de lecture, de prise de notes, d'analyse littéraire, de rédaction et de révision.

Tout au long de la session, les questions suivantes seront au cœur de notre réflexion :

- 1- Qu'est-ce que la littérature ?
- 2- Quel est l'héritage des classiques ?
- 3- Quels sont les rapports entre la littérature et le monde ?
- 4- Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
- 5- Comment dégager le sens d'un texte ?
- 6- Comment lire des œuvres littéraires ?
- 7- Qu'est-ce que le fond et la forme ?
- 8- Comment parler d'une œuvre littéraire ?
- 9- Comment analyser un texte littéraire et comment écrire une analyse littéraire ?

Tout au long de la session, nous étudierons des poèmes et des œuvres, deux françaises et une russe, faisant partie des classiques de la littérature mondiale. Afin de présenter les œuvres, il y aura des exposés magistraux où les auteurs, les autrices, les œuvres, les courants littéraires, les contextes historiques et les concepts à l'étude seront présentés. Il y aura également des ateliers formatifs, des périodes de discussion, des cercles de lecture, des questionnaires de lecture, des capsules linguistiques et la présentation de documents audiovisuels jetant un éclairage sur les sujets à l'étude.

Grâce à ce cours, les étudiants et les étudiantes développeront le goût de lire des textes littéraires et comprendront davantage l'importance de la littérature.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique ;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos ;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiante ou l'étudiant concerné(e) de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1</p> <p>Cours 1</p> <p>Présentation du plan de cours, des attentes et des objectifs. Activité pour mieux connaître les étudiants et les étudiantes. Rédaction diagnostique.</p> <p>Cours 2</p> <p>Qu'est-ce que la littérature ? Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ? Comment lire des œuvres littéraires ? Discussions. Ces questions seront au cœur de nos réflexions tout au long de la session. Vers l'analyse littéraire. Qu'est-ce qu'une analyse littéraire ? Stratégies de lecture. L'importance de prendre des notes. Qu'est-ce qu'un procédé littéraire ? Quelle est la différence entre le fond et la forme ? Quels genres de textes allez-vous lire et écrire ? Présentation du cahier de lecture. Visite de la bibliothèque. Visite du CÉF.</p>	<p>Acheter les œuvres à l'étude.</p> <p>Faire les exercices.</p> <p>Participer à la visite de la bibliothèque et du CÉF.</p> <p>S'inscrire au CÉF.</p>
<p>Semaine 2</p> <p>Cours 3</p> <p>Structure d'une analyse, paragraphe logique, introduction et conclusion. L'importance du plan (les types de plans). Retour sur la rédaction diagnostique. Correction du texte. Question de langue ou l'importance du français. Stratégies de correction et de révision. Présentation du cahier de correction et de rédaction. Exercices. La possibilité de rédiger des textes additionnels.</p> <p>Cours 4</p> <p>Le théâtre. Molière. Présentation de l'auteur. Contexte historique. Courant littéraire. Au siècle de Molière...</p>	<p>Correction du texte diagnostique. S'inscrire au CÉF. Lecture de Molière.</p> <p>Faire le cahier de lecture et commencer le cahier de correction et de rédaction.</p>

<p>Semaine 3</p> <p>Cours 5</p> <p>Molière, suite. <i>Le malade imaginaire</i>. Lecture et analyse. Cercles de lecture. Exercices. L'importance des notes de lecture et du plan.</p> <p>Cours 6</p> <p>Molière, suite. <i>Le malade imaginaire</i>. Lecture et analyse. Exercices sur la scène 1 (mise en contexte + explications + procédé(s)). Discussions.</p>	<p>Lire <i>Le malade imaginaire</i>. Prendre des notes de lecture. Faire les exercices. Faire le cahier de lecture.</p>
<p>Semaine 4</p> <p>Cours 7</p> <p>Molière, suite. <i>Le malade imaginaire</i>. Lecture et analyse. Cercles de lecture. Exercices. L'introduction, le développement, la conclusion. Outils pour l'analyse littéraire. Les procédés. Rédaction formative dirigée (plan). Cercles de lecture. Discussions.</p> <p>Cours 8</p> <p>Molière, suite. <i>Le malade imaginaire</i>. Lecture et analyse. Exercices. Rédaction formative dirigée (plan). Cercles de lecture. Discussions.</p> <p>Remise du cahier de lecture portant sur Molière (10 %) et du cahier de correction et de rédaction (2 %).</p>	<p>Lire <i>Le malade imaginaire</i>. Prendre des notes de lecture. Faire les exercices. Faire le cahier de lecture. Remettre son cahier de lecture et son cahier de correction.</p>
<p>Semaine 5</p> <p>Cours 9 et 10</p> <p>Rédaction 1 (10 %) plan complet + un paragraphe. Cette rédaction portera sur la pièce <i>Le malade imaginaire</i>.</p>	<p>Lire Molière. Faire les exercices. Faire le cahier de lecture et se préparer pour la rédaction 1. Faire la rédaction.</p>
<p>Semaine 6</p> <p>Cours 11 et 12</p> <p>Jean-Jacques Rousseau. <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>. L'essai. Contexte historique. Courant littéraire. Le siècle des Lumières. Analyse de l'œuvre. Discussions. L'analyse littéraire. Le plan. Les procédés littéraires. L'importance des notes de lecture. Stratégies de lecture.</p>	<p>Commencer à lire <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>. Prendre des notes de lecture. Faire le cahier de lecture.</p>
<p>Semaine 7</p> <p>Cours 13 et 14</p> <p>Rousseau. <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>. L'essai. Contexte historique. Courant littéraire. Le siècle des Lumières. Analyse de l'œuvre. L'analyse littéraire. Découper le texte, prendre des notes. Le plan. Discussions. Cercles de lecture.</p> <p>Retour sur le contrôle de lecture et sur la rédaction 1. Stratégies de révision et de correction. Chronique linguistique. Correction de la rédaction 1.</p>	<p>Lire <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>. Prendre des notes de lecture. Faire le cahier de lecture et le cahier de correction. Se préparer aux cercles de lecture. Corriger la rédaction 1.</p>

<p>Semaine 8</p> <p>Cours 15 et 16</p> <p>Rousseau. <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>. Contexte historique. Courant littéraire. Le siècle des Lumières. Analyse de l'œuvre. L'analyse littéraire. Découper le texte, prendre des notes. Le plan. Stratégies de lecture et de préparation à une rédaction.</p> <p>Remise du cahier de lecture portant sur Rousseau (10 %) et du cahier de correction et de rédaction (4 %).</p>	<p>Lire <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>. Prendre des notes de lecture. Faire le cahier de lecture et le cahier de correction. Se préparer aux cercles de lecture. Faire les exercices. Remettre son cahier de lecture et son cahier de correction.</p>
<p>Semaine 9</p> <p>Cours 17 et 18</p> <p>Rédaction 2 (15 %). Cette rédaction portera sur <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>.</p>	<p>Lire <i>Les rêveries du promeneur solitaire</i>. Se préparer à la rédaction 2. Faire la rédaction.</p>
<p>Semaine 10</p> <p>Cours 19</p> <p>Survol historique général du 19e siècle en France. Hugo, Zola, Flaubert, Maupassant, Baudelaire, Rimbaud, Verlaine, etc. Lecture et analyse de textes.</p> <p>Cours 20</p> <p>Gogol. <i>Nouvelles de Pétersbourg</i>. Contexte historique et littéraire. Présentation de Gogol et des grands auteurs russes. La nouvelle littéraire et le roman. Le réalisme. Le fantastique. Discussions. Analyse des textes. Stratégies d'analyse et de lecture.</p>	<p>Lire le recueil de Gogol. Prendre des notes de lecture. Faire le cahier de lecture et le cahier de correction. Se préparer aux cercles de lecture. Faire les exercices.</p>
<p>Semaine 11</p> <p>Cours 21</p> <p>Retour sur le contrôle de lecture et sur la rédaction 2. Stratégies de révision et de correction. Chronique linguistique. Correction de la rédaction 2.</p> <p>Gogol. <i>Nouvelles de Pétersbourg</i>. Contexte historique et littéraire. Analyse des textes. Discussions. Cercles de lecture. Stratégies d'analyse et de lecture.</p> <p>Cours 22</p> <p>Gogol. <i>Nouvelles de Pétersbourg</i>. Contexte historique et littéraire. Analyse des textes. Discussions. Cercles de lecture. Stratégies d'analyse et de lecture.</p>	<p>Lire le recueil de Gogol. Prendre des notes de lecture. Faire le cahier de lecture et le cahier de correction. Se préparer aux cercles de lecture. Faire les exercices. Corriger la rédaction 2.</p>
<p>Semaine 12</p> <p>Cours 23 et 24</p> <p>Gogol. <i>Nouvelles de Pétersbourg</i>. Contexte historique et littéraire. Analyse des textes. Discussions. Stratégies d'analyse et de lecture. L'importance du plan. L'organisation du temps lors d'une rédaction. Stratégies de révision.</p> <p>Remise du cahier de lecture portant sur Gogol (10 %) et du cahier de correction et de rédaction (4 %).</p>	<p>Lire le recueil de Gogol. Prendre des notes de lecture. Faire le cahier de lecture et le cahier de correction. Se préparer aux cercles de lecture. Faire les exercices. Se préparer à la rédaction 3. Remettre son cahier de lecture et son cahier de correction.</p>

Semaine 13 Cours 25 et 26 Rédaction 3 — Évaluation terminale, partie 1 (25 %). Cette rédaction portera sur le recueil de Gogol.	Lire le recueil de Gogol. Se préparer à la rédaction 3. Faire la rédaction.
Semaine 14 Cours 27 et 28 La poésie. Le romantisme et le symbolisme. Analyse de poèmes (« Le lac », de Lamartine, « Une charogne », de Baudelaire, « Voyelles », de Rimbaud, et « Chanson d'automne », de Verlaine). Les procédés littéraires. Discussions. Exercices formatifs.	Faire les exercices. Se préparer pour l'examen final.
Semaine 15 Cours 29 et 30 Examen final (10 %)	Faire l'examen final.

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activités d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (les dates de remise d'un travail ou les périodes de rédaction ou d'examen)	Pondération (%)
3 cahiers de lecture	Évaluations individuelles faites à la maison.	Semaines 4, 8 et 12	3 x 10 %
1 rédaction d'un plan détaillé et d'un paragraphe complet (analyse littéraire).	Évaluation individuelle faite en classe.	Semaine 5	10 %
1 rédaction (analyse littéraire complète)	Évaluation individuelle faite en classe.	Semaine 9	15 %
3 cahiers de correction et de rédaction	Évaluations individuelles faites en classe, au CÉF et à la maison.	Semaines 4, 8 et 12	2 % + 4 % + 4 %
Évaluations terminales*			
1 rédaction (analyse littéraire complète)	Évaluation individuelle faite en classe.	Semaine 13	25 %
Examen final	Évaluation individuelle faite en classe.	Semaine 15	10 %

TOTAL : 100 %

*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant « au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours ».

*« Les professeurs et les professeures qui donnent le 101 font rédiger une analyse simple d'environ 250 mots sur un texte littéraire au choix dès les premières semaines du semestre. Aussitôt corrigée à hauteur de 10

pour cent (10 %), cette rédaction est remise aux étudiants et aux étudiantes, idéalement avant la quatrième semaine, qui décident, selon le résultat obtenu, d'entreprendre ou non une démarche au CÉF.

Une fois inscrit ou inscrite au CÉF, l'étudiant ou l'étudiante reçoit du tutorat au cours duquel une série de rédactions successives lui permet de développer des mécanismes de rédaction et d'autocorrection. Quand le ratio erreurs/nombre de mots subit une amélioration appréciable, l'étudiant ou l'étudiante est appelé(e) à faire une rédaction similaire au travail d'origine fait en classe. La note obtenue pour ce travail au CÉF, corrigé par le responsable du CÉF et pondéré identiquement à 10 %, remplace celle obtenue pour la rédaction en classe.

Il est suggéré que les professeurs inscrivent à leur plan de cours cette possibilité de reprise. Les autres rédactions ne peuvent être reprises dans le cadre de cette démarche. »

* Les étudiants et les étudiantes qui vont participer au projet ECQ se verront évalué(e)s dans leur travail de tuteurs et de tutrices (20 %). La note sera attribuée selon les critères suivants :

- Assiduité (5 %).
- Explications reliées à la langue et à sa grammaire (40 %).
- Encadrement de l'étudiant ou de l'étudiante accompagné(e) (25 %).
- Préparation des rencontres (15 %).
- Pratique réflexive sur les rencontres (ce qui va bien, ce qui doit être amélioré, etc.) (15 %).

Les 20 % récoltés grâce à ce projet ne s'additionnent pas aux autres évaluations, mais en remplacent d'autres qui seront déterminées par le professeur et qui valent la même chose dans la pondération de la note finale.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1 rédaction d'un plan détaillé et d'un paragraphe complet (analyse littéraire).	Rédiger et réviser un plan détaillé et une analyse de 250 mots portant sur un texte littéraire. Analyser une œuvre en référence à son contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. En rendre compte dans un texte structuré, cohérent et bien écrit. Apprendre à structurer ses idées, à rédiger un texte, à réviser et à corriger ses erreurs.	Contenu (respect de la consigne, pertinence du propos et de l'analyse) : 50 % Structure du texte (respect des exigences de rédaction, progression des idées) : 20 % Qualité du français : 30 %
3 cahiers de lecture	Interpréter, comprendre et discuter des textes ; interpréter un texte ainsi que la langue et le vocabulaire utilisés par l'auteur ; faire des liens entre les œuvres, avec les courants littéraires et avec le contexte historique (lecture des œuvres obligatoires).	Contenu (justesse des réponses. Explications précises du sens et de la portée du texte) : 70 % Qualité du français : 30 %

1 rédaction (analyse littéraire)	Rédiger et réviser une analyse de 700 mots portant sur un texte littéraire (rédiger une introduction, deux paragraphes et une conclusion). Analyser une œuvre en référence à son contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. En rendre compte dans un texte structuré, cohérent et bien écrit. Apprendre à structurer ses idées, à rédiger un texte, à réviser et à corriger ses erreurs.	Contenu (respect de la consigne, pertinence du propos et de l'analyse) : 50 % Structure du texte (respect des exigences de rédaction, progression des idées) : 20 % Qualité du français : 30 %
3 cahiers de correction et de rédaction	Réviser et corriger un texte. Réécriture. Apprendre à structurer ses idées, à s'exprimer correctement et avec cohérence, rédiger des textes, réviser, analyser ses erreurs, les corriger et les comprendre.	Contenu (justesse des réponses. Explications précises du sens et de la portée du texte, explications et correction des erreurs, qualité de la réécriture) : 100 %
Évaluations terminales*		
1 rédaction (analyse littéraire)	Rédiger et réviser une analyse de 700 mots portant sur un texte littéraire (rédiger une introduction, deux paragraphes et une conclusion). Analyser une œuvre en référence à son contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. En rendre compte dans un texte structuré, cohérent et bien écrit. Apprendre à structurer ses idées, à rédiger un texte, à réviser et à corriger ses erreurs.	Contenu (respect de la consigne, pertinence du propos et de l'analyse) : 50 % Structure du texte (respect des exigences de rédaction, progression des idées) : 20 % Qualité du français : 30 %
Examen final	Interpréter, comprendre et discuter des textes ; interpréter un texte ainsi que la langue et le vocabulaire utilisés par l'auteur ; faire des liens entre les œuvres, avec les courants littéraires et avec le contexte historique (lecture des œuvres obligatoires).	Contenu (justesse des réponses. Explications précises du sens et de la portée du texte) : 70 % Qualité du français : 30 %

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant ou une étudiante qui aura été absent ou absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité(e) à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis ou admise en classe tout étudiant ou toute étudiante qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté(e) à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant ou l'étudiante. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la Direction des études. Les détails se trouvent sur le site Ma réussite : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/>

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant ou l'étudiante doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles ici : <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales ;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant ou l'étudiante doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'Épreuve uniforme de français administrée par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots). Pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière. La maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep : des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires : connaissances stylistiques et historiques, habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

Tout compte fait, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue : la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante**

Au cégep, l'étudiant ou l'étudiante est le premier ou la première responsable de la qualité de son français : chaque étudiant ou étudiante doit veiller à se donner, s'il ou elle ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant ou étudiante n'est pas pour autant laissé(e) à lui-même ou à elle-même : pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant ou l'étudiante peut compter sur plusieurs ressources :

a) ses professeurs et professeures, que l'étudiant ou l'étudiante peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire et leurs disponibilités ;

b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant ou l'étudiante peut entamer ou poursuivre une démarche d'amélioration du français, réviser la théorie reliée au code, faire des exercices, poser des questions et consulter des ouvrages de référence ou portant sur la langue française, comme le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant ou l'étudiante qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant ou d'une autre étudiante pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session ; attestation en fin de session) ;

- l'autoapprentissage : l'étudiant ou l'étudiante travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs et professeures responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant ou l'étudiante développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le ou la professeure juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30 % dans les cours de la formation générale ; le ou la professeure établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant :

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60 %)
601-013	500	1 faute/18 mots
601-101	700	1 faute/30 mots
601-102	800	1 faute/40 mots
601-103	900	1 faute/50 mots
601-104	900	1 faute/50 mots

Chaque étudiant ou étudiante devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le Département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Toute étudiante ou tout étudiant inscrit(e) au cégep Édouard-Montpetit ou à l'École nationale d'aérotechnique doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS — POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants et les étudiantes ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à « Service, CSA » ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invité(e) à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques